



Le Président du jury
CNOSF
1 avenue de Pierre de Coubertin
75640 Paris cedex 13

GAULIER Béatrice
Mérignies Golf Country Club
1245 Avenue du Golf
59710 Mérignies

Paris, 08 juin 2021

Objet : Attribution du Label « Développement durable, le sport s'engage[®] »

Madame,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury du CNOSF vous a accordé, le 8 juin 2021, le Label « Développement durable, le sport s'engage[®] » niveau Argent, pour l'organisation de la manifestation « Open de France Paragolf » qui aura lieu le 10 septembre 2021 à Mérignies.

Ce Label atteste que vous souhaitez inscrire votre action dans la perspective du développement durable du sport et valoriser votre démarche écoresponsable auprès du grand public et de vos partenaires.

Comme indiqué dans la charte graphique du Label, le bloc marque est personnalisable avec le logo de votre événement. Il doit être utilisé de façon isolée et ne peut être traité au même niveau que les logotypes institutionnels et les logotypes des partenaires économiques. Vous trouverez les différents fichiers dans votre espace candidat en ligne.

La labellisation de votre événement par le CNOSF ne se substitue en aucun cas à la réglementation fédérale, nationale ou locale. Elle vous est transmise **sous réserve, notamment, de l'évolution des mesures gouvernementales et/ou préfectorales** en vigueur sur le territoire de la manifestation.

Je sais pouvoir compter sur vous pour respecter ces prescriptions et renseigner votre bilan en ligne, via votre espace candidat, comme prévu dans le règlement du Label.

Le CNOSF reste, bien entendu, à votre disposition pour toute précision qui vous semblerait utile.

En vous présentant toutes mes félicitations pour votre engagement dans le domaine du sport et du développement durable, je vous souhaite une pleine et entière réussite à l'occasion de la manifestation « Open de France Paragolf ».

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes plus sportives et cordiales salutations.

Le président du jury